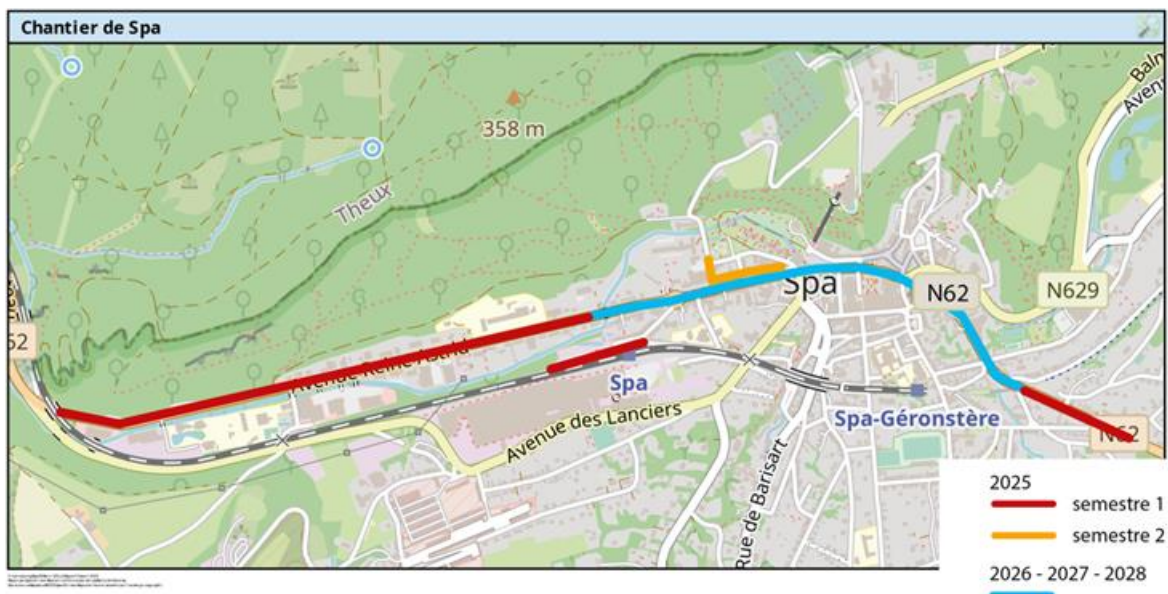


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N62 :

Aménagement de la « Traversée de Spa »

Un chantier d'aménagement de la N62 va débuter à partir du lundi 7 avril à Spa. Ce projet, réalisé en étroite collaboration avec la Ville de Spa et plusieurs maîtres d'ouvrage (AIDE, SWDE, Unifiber, Resa Gaz et Spadel) vise à améliorer sensiblement la mobilité, la sécurité et le confort de tous les usagers tout en valorisant l'espace public disponible.



Les travaux vont débuter avec la pose importante d'installations concessionnaires par l'AIDE, la SWDE, Unifiber, Resa Gaz et Spadel. Il s'agit principalement de procéder au placement de nouvelles canalisations d'égout, de conduites d'eau et de gaz ainsi qu'à l'installation la fibre optique.

1. Les travaux réalisés par le SPW MI

Dans la foulée, les travaux menés spécifiquement par le SPW MI vont permettre de réaménager deux zones :

- Zone 1 : réhabilitation complète entre le giratoire Amaury Delrez (au pied de la rue de la Gare) et le carrefour du Tonnelet.
- Zone 2 : réfection des revêtements entre le pont du chemin de fer (côté Marteau) et le giratoire Amaury Delrez. Ces travaux permettront de terminer l'aménagement en cours de la Véloroute des Sources.

Concrètement, les aménagements de réhabilitation prévus au niveau de la N62 vont consister à :

- L'amélioration de la sécurité avec une limitation de la vitesse à 30 km/h entre le giratoire Amaury Delrez et la rue Entre les Ponts ;
- L'amélioration de l'accessibilité avec la création de nouveaux espaces de stationnement ;
- La création d'une piste cyclable entre la Véloroute des Sources et la ligne L44a ;
- La mise en conformité des espaces piétons et des quais de bus pour les PMR ;
- La verdurisation du site avec la réalisation d'un alignement d'arbres sur l'avenue Reine Astrid et la création d'espaces verts ;
- Renouveler l'éclairage public sur l'avenue Reine Astrid, la rue Royale et le carrefour du Tonnelet dans la continuité de l'éclairage mis en œuvre au niveau du giratoire Amaury Delrez.

2. Les travaux réalisés par la Ville de Spa

Parallèlement à ces travaux menés par le SPW MI, d'autres aménagements sont prévus par la Ville de Spa :

- Réaménagement complet de la Place Foch avec des matériaux de qualité (éléments linéaires en pierre bleue et pavés de béton de très bonne facture) ;
- Réaménagement complet de la desserte et de la contre-allée de l'avenue Reine Astrid avec les mêmes matériaux que la place Foch. Elle intégrera la prolongation du Véloroute des Sources. Un espace partagé le long des façades de la desserte est prévu ;
- Aménagement du parking de la gare. L'objectif consiste, par cet aménagement en surface du terrain vague, à accroître considérablement l'offre de stationnement afin de créer un parking de délestage ;
- Réaménagement des jardins du Casino par le remplacement des grenailles et des revêtements hydrocarbonés par un revêtement semi-perméable beige avec un liant d'origine végétale. Ce réaménagement se fera en complément de la restauration de la fontaine des jardins du casino et de l'allée latérale des anciens thermes.

Pendant la durée des travaux, la Ville de Spa fera le maximum pour limiter les nuisances pour les riverains et les commerçants. Les autorités communales veilleront à avoir un contact continu avec ces derniers par l'intermédiaire de l'association des commerçants spadois. La Ville de Spa envisage également une série d'actions pour rendre l'espace public et l'accès aux commerces plus attrayant durant le chantier :

- Volonté de permettre la poursuite des événements majeurs durant la période estivale. A cette fin, le chantier devra être interrompu durant cette période et l'espace public rendu disponible ;
- Pour pallier la suppression des places de stationnement :
 - Dès la 1^{re} phase du chantier, création de 100 places supplémentaires gratuites au parking de la gare ;
 - Dès la fin des travaux dans le centre-ville, un parking d'environ 200 places gratuites sera accessible au CPAS (proche du centre-ville) ;
- Pendant les travaux, une partie de la Place Royale sera accessible.

3. Le calendrier des travaux

Ce chantier d'envergure débutera le 7 avril prochain et les aménagements devraient être finalisés dans le courant de l'année 2028.

- 2025

1^{er} semestre : Réalisation des aménagements du parking de la gare (07/04/2025) ; Démarrage des travaux avec poses des impétrants pour la partie haute de la Sauvenière (07/04/2025) ; Réalisation du raclage/pose de l'avenue Reine Astrid (14/04/2025).

2^e semestre : Démarrage des travaux d'égouttage et de voirie de la partie haute de la Sauvenière ; Démarrage des travaux de la place Foch et de la desserte de l'avenue Reine Astrid.

- 2026

Poursuite des travaux de l'avenue Reine Astrid ; Réalisation des travaux de la rue Royale (le long de la place Royale) ; Démarrage des travaux de la rue Royale (le long des Jardins).

- 2027

Continuité des travaux de la rue Royale (le long des Jardins) ; Réalisation des travaux rue Rogier (le long du Pouhon) ; Réalisation des travaux de la rue Rogier et de la partie basse de la Sauvenière.

Le montant total de ces travaux s'élève à 11.142.023,18 € TVAC dont 5.129,323,63 € TVAC à charge de la Wallonie.

Pendant toute la durée des travaux, les conditions de circulation habituelles seront modifiées. Des plans de déviations seront mis en place en bonne collaboration avec

les autorités locales et les services de police avec l'objectif de réduire au maximum les nuisances pour les usagers, les riverains et les entreprises situées à proximité.

Contact presse :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be